

Le sous-comité chargé de l'examen de la question des conférences pédagogiques fait le rapport qui suit :

16 mai 1887.

Présents :

Son Eminence le cardinal Taschereau, et le Surintendant.

Le comité nommé pour faire rapport sur les conférences pédagogiques proposées par M. l'inspecteur Lippens a l'honneur de faire rapport :

1° Que sur huit curés du district d'inspection de M. Lippens qui ont écrit à ce sujet, six se sont montrés satisfaits de ces conférences, un n'a pas cru devoir se prononcer, et un seul y est défavorable. Les commissaires d'écoles de St-Antoine, de Chambly se sont aussi déclarés satisfaits.

Les paroisses de ce district dont aucune réponse n'est venue sont Contrecœur, Boucherville, Longueuil, Belœil, Ste-Julie, St-Marcel et St-Robert.

2° Le sous-comité suggère que tous les inspecteurs d'écoles soient consultés sur l'utilité et la possibilité de ces conférences.

Signé : † E. A. CARD. TASCHEREAU,

Arch. de Québec,
Président.

Sur proposition de Mgr l'évêque de Nicolet, secondé par Mgr l'évêque de St-Hyacinthe, ce rapport est adopté.

Lecture du rapport du commissaire délégué par le comité pour faire une enquête sur les accusations portées contre Guillaume Robichaud, instituteur à Cacouna.

Sur proposition de l'honorable P. J. O. Chauveau, secondé par l'honorable juge L. A. Jetté, la considération de ce rapport est remise à la prochaine session du comité.

Séance de l'après-midi.

Présents :

Les mêmes, plus NN. SS. les archevêques de Montréal et d'Ottawa.

Sur proposition de Son Eminence le cardinal Taschereau, secondé par l'honorable P. J. O. Chauveau, il est résolu : "Que M. le Surintendant fasse faire une analyse des lettres des inspecteurs et professeurs concernant les programmes d'études et les tableaux d'emploi du temps pour les écoles catholiques; que cette ana-

lyse soit imprimée et envoyée à tous les membres du comité avant la réunion du mois de septembre prochain, et qu'un comité spécial soit nommé pour examiner cette analyse et en faire rapport."

Et sur proposition de Mgr l'archevêque de Montréal, secondé par Mgr l'évêque de St-Hyacinthe, il est résolu : "Que ce comité se composera de Son Eminence le cardinal Taschereau, Mgr l'évêque de Rimouski, l'honorable P. J. O. Chauveau, P. S. Murphy, écuier, et du Surintendant.

Sur proposition de son Eminence le cardinal Taschereau, secondé par l'honorable P. J. O. Chauveau, il est résolu : "Que M. Paul de Cazes soit nommé secrétaire du comité catholique du conseil de l'instruction publique, avec un traitement annuel de deux cent cinquante piastres."

Sur proposition de Son Eminence le cardinal Taschereau, secondé par Mgr l'évêque de Nicolet, il est résolu : "Que M. l'inspecteur P. Ruel, soit recommandé comme inspecteur du district laissé vacant par le décès de feu M. Edouard Carrier, avec le même traitement que M. Carrier."

Sur proposition de Mgr l'évêque de St-Hyacinthe, secondé par Mgr l'évêque de Sherbrooke, il est résolu : "Que M. Amédée Tanguay soit recommandé comme inspecteur d'écoles pour le district qui sera laissé vacant par la retraite de M. l'inspecteur Ruel, et avec le même traitement."

Sur proposition de Son Eminence le cardinal Taschereau, secondé par l'honorable P. J. O. Chauveau, il est résolu : "Que M. John Ahern soit recommandé comme professeur d'anglais à l'école normale Laval, en remplacement de M. Daniel McSweeney, qui a donné sa démission, à partir du 1^{er} septembre prochain, et avec le même traitement que M. McSweeney."

Le comité prend communication du projet d'amendement à la loi de pension des instituteurs qui suit, lequel lui est soumis par M. Candide Dufrene, principal du collège commercial de Montmagny :

"Acte pour amender l'acte 49-50 Vict., chap. 27, relatif au fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire.

"Sa Majesté, par et de l'avis et du con-